

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Paul Sarrazin	Maire	20 130	9 198	52 900	8 212
Ginette Prieur	Conseiller	6 704	3 066		
Sylvain Roy	Conseiller	6 704	3 066		
Johanna Felmann	Conseiller	6 704	3 066		
Jacqueline Lussier Meunier	Conseiller	6 704	3 066		
Claude Lussier	Conseiller	5 136	2 349		
Pierre Bernier	Conseiller	1 568	717		
Sylvain Goyette	Conseiller	6 704	3 066		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).